

Convention de formation

(Article L6353-1 à 2 et R 6353-1 du code du travail)

Entre les soussignés :

1. L'organisateur :

Beuzon Cédric
n° de SIRET : 8155275200026

2. Le stagiaire :

Nom / Prénom :

Adresse

Téléphone :

Adresse mail :

Comment avez-vous connu la formation Praticien énergétique et découverte de ses ressentis ?

Recherche google / bouche à oreille / Facebook / flyer

Je, soussigné(e), m'inscris à la formation Praticien énergétique et découverte de ses ressentis
démarrant le : dates à définir dès réception de la convention.

Cursus :

Formation Praticien énergétique et découverte de ses ressentis

Cursus :

PERSONNALISER :

Tarif : 240 € la journée / 120 € la matinée

Les thèmes abordés seront

- Comprendre le mode de fonctionnement de l'humain : mental / émotionnel/physique/ énergétique
- L'ancrage (obligatoire)
- Gestion de l'émotionnel
- Fonctionnement du corps
- Les Formes de protection (obligatoire)
- Notion de radiesthésie (pendules)
- Les chakras, leurs champs d'action
- Connection aux guides
- Protocole de soins (les outils , réseau énergétique)
- Réseau énergétique secondaire
- Recherche des causes émotionnelles
- Travail énergétique du crâne
- Repositionnement de l'âme
- Couper les liens transgénérationnels et les vies antérieures

La durée de la formation sera déterminée par la capacité d'intégration de l'élève . Seul le formateur est disposé à déterminer le temps de la formation.

Le montant de la formation comprend : les séminaires, cours, la fourniture des supports pédagogiques. Cette participation ne couvre pas les frais de transports, d'hébergement et de repas

Article 1 : Objectif de la formation :

Maitriser le protocole de soins énergétique, perfectionnement de connaissance et apprentissage de différentes manières de ressentir les énergies.

Article 2 : Lieu et durée de la formation :

La formation se déroulera 30 chemin de hale 07120 Chauzon en Ardèche.

La formation se déroulera de 8H30- à 12H30 et de 13H30 à 17H30 soit huit heures par jour.

Les horaires peuvent varier en fonction du dynamisme des élevés .

Article 3 : Personne acceptée :

Formation accessible à toutes personnes majeures désirant découvrir, apprendre, ou se perfectionner à différentes techniques de soins énergétiques et de ressentis.

Article 4 Délais de rétractation, paiement, non présentation :

- Délais de rétractation :

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 14 jours pour se rétracter. Il doit en informer Mr Cédric Beuzon par courrier recommandé avec accusé de réception.

- Paiement :

Le montant de la formation comprend : les cours, la fourniture des supports pédagogiques, le contrôle de la formation. Cette participation ne couvre pas les frais de transports, d'hébergement et de repas.

Lors de l'inscription un chèque de 120€ d'arrhes vous sera demandé déductible de la somme finale.

Le coût de la formation doit être impérativement réglé au début du stage.

Des facilités de paiement sont accordées sur demande.

En cas d'annulation de la part du stagiaire, il devra informer d'abord par téléphone Mr Cédric Beuzon et ensuite par courrier. En cas d'annulation du stagiaire moins de 15 jours avant le début du stage, une somme forfaitaire de 120€ euros sera retenue.

- Non présentation :

Toute non-présentation à un cours (quel que soit le jour) constitue une absence sans possibilité de remboursement. Les absences dues à des cas de forces majeures (grève surprise des transports, maladie déclarée le jour même, accident, etc...) doivent être justifiées par écrit (pour les maladies un certificat médical vous sera demandé) dans les 5 jours qui suivent l'absence et feront l'objet d'une proposition quant à un éventuel report d'inscription.

En cas d'inexécution partielle ou totale de l'action de formation du fait du formateur, celui -ci vous proposera dans un premier temps d'autres dates, si aucun accord est trouvé Mr Beuzon Cedric s'engage à rembourser les sommes indûment perçues

Article 5 : droit à l'image :

L'élève accepte d'être filmé ou photographié dans le cadre des activités de la formation.

En acceptant, l'élève s'engage à ne faire aucune restriction de son droit d'image et de ne demander aucune contrepartie à Mr Beuzon Cédric.

L'élève donne l'autorisation à Mr Beuzon Cédric de présenter son image/vidéo pour toute diffusion et sur tous supports jugés utiles par Mr Beuzon Cédric.

Cette image pourra être reproduite ou utilisée avec d'autres matériels, dont, et sans que cette énumération soit exhaustive : segments vidéo ou audio de toute nature, par tous les moyens, méthodes ou techniques actuellement connus ou à venir.

La présente autorisation est donnée pour tous supports : et de manière générale pour tous modes de diffusion dont les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Etc.).

Pour tous refus du droit à l'image, le stagiaire doit en informer Mr Beuzon Cédric lors de la signature du présent contrat.

Article 6 : Obligation du stagiaire et du formateur :

- Obligation du stagiaire

Le stagiaire s'engage à respecter les horaires de formation, la ponctualité, présentation, tenue et attitude convenable, ainsi que tout aménagement ou modification du règlement s'appliquant aux particularités des lieux de formation.

Chaque participant est tenu d'éteindre son téléphone portable lors des cours.

Les formateurs se réservent le droit d'exclure un stagiaire en cas de conduite qui pourrait nuire aux autres stagiaires ou au bon déroulement de la formation.

- Les formateurs

Les formateurs ne garantissent pas les notions de résultats ou d'acquis de ressentis lors de ses stages. En aucun cas, il ne peut être tenu responsable de toutes difficultés émotionnelles, physiques ou relationnelles existant dans le vécu du stagiaire ou durant le stage. Le contenu des formations est placé sous la responsabilité exclusive de Mr Beuzon Cédric. Les formateurs se réservent le droit d'exclure un stagiaire en cours de stage (moyennant remboursement de la partie non effectuée) s'il semble que la teneur du stage peut mettre en péril la santé psychologique, physique ou émotionnelle du participant

- Les cours

Les cours appartenant à Mr Beuzon Cédric, leur reproduction est formellement interdite. La participation à cette formation ne donne pas le droit d'enseigner l'intégralité ou une partie de son contenu. Les formateurs se réservent le droit de modifier à tout moment l'ordre et le contenu du programme dans l'intérêt même des participants.

Les dates choisies pour les différents modules ne sont pas contractuelles et peuvent être modifiées en cours d'année.

Article 7 : Modalité d'évaluation :

Cette formation sera évaluée à l'aide d'un contrôle des connaissances sous la forme d'une certification pratique.

Une attestation précisant la nature, les acquis et la durée de la session sera remise par le formateur au stagiaire à l'issue de la prestation.

Article 8 : Inscription :

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée.

La direction se réserve le droit de les refuser lorsque les effectifs sont complets.

La direction décline toute responsabilité en cas d'annulation de la formation due à un nombre insuffisant d'inscrits.

Dans ce cas, elle n'aura aucune obligation à verser une quelconque indemnité (ex : billet SNCF, réservation hôtel ou autre). Aucune inscription ne sera prise en considération si le dossier n'est pas complet (Fiche d'inscription, Chèque d'acompte et mention « lu, approuvé » et signé).

Article 9 : Publicité et vente

Le stagiaire ne peut pas présenter sur les lieux de stage du matériel, produits ou services (vente, publicité). Il ne peut faire de publicité sous quelque forme que ce soit.

Mr Beuzon Cédric se réserve le droit d'exclure le stagiaire pour cela.

Article 10 : Ethique :

La Direction, les formateurs et les stagiaires s'engagent à respecter les croyances de chacun. Les formations se feront en dehors de toute confession d'ordre politique, religieuse, philosophique ou sectaire.

Article 11 : Avertissement :

L'Enseignement de soins énergétiques est basé sur les fondements de l'énergétique. Les techniques et exercices proposés ne peuvent en aucun cas remplacer une consultation médicale ou un avis médical.

Article 12 : suivi des stagiaires :

La Mise à disposition d'un groupe de partage permettant un suivi collectif des stagiaires. Il est également proposé un suivi personnalisé par téléphone et/ou mail. Le formateur reste à la disposition des participant .

Le stagiaire doit accepter les clauses suivantes :

-J'ai compris que je dispose d'un délai de 14 jours pour me rétracter après signature de la convention de formation professionnelle, par lettre recommandée avec avis de réception.

-J'ai bien noté les tarifs et modalités de règlement ainsi que les conditions financières prévues en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage.

-J'atteste avoir lu et signer le règlement intérieur

Accord du droit à l'image Droit à l'image

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Le stagiaire

« Lu et approuvé »

Mr Beuzon Cédric

formateur